

## « Maison dans le Jardin »

Notre Maison existe depuis 1946 et elle a subi de diverses péripéties liées avec l'histoire de notre pays. Toujours elle s'occupait et aidait les enfants privés des soins de leur propre famille. Depuis le mois d'août 2006 nous portons le nom de l'Établissement Multifonctionnel N° 2 « Maison dans le Jardin » à Lębork.

Nous sommes un établissement public pour lequel le District de Lębork constitue un groupe organisateur. Le chef du Centre d'Aide à la Famille à Lębork surveille un bon fonctionnement de l'établissement au nom du Conseil d'administration du District de Lębork.

La maison a la portée par delà la commune, est stationnaire, c'est-à-dire de résidence permanente, et elle offre des soins 24 heures sur 24 aux enfants privés des soins de leur propre famille durablement ou temporairement. Jamais nous ne séparons des frères et sœurs. Nous essayons de régulariser la situation juridique de l'enfant le plus vite possible et le plus efficacement et favorablement pour lui (en coopération avec la famille biologique pour le retour de l'enfant à la maison). Quand le retour de l'enfant dans la famille biologique n'est pas possible, nous faisons tout pour le placer dans une famille d'adoption ou dans une famille d'accueil. Nous voudrions que l'enfant soit entouré d'amour et de soins ainsi qu'il ait de bonnes conditions de développement.


Conformément aux standards nous entourons de soins 30 enfants, de la naissance jusqu'à 6 ans. L'Établissement Multifonctionnel N° 2 « Maison dans le Jardin » à Lębork contient :

- a) Établissement protecteur-éducatif de socialization
- b) Établissement protecteur-éducatif d'intervention

Dans notre Maison depuis 2000 il y a un Hostel – Maison de District pour la Mère, comme une des formes d'aides alternatives aux familles avec de petits enfants dans une crise pour ne pas séparer l'enfant et les parents. Les femmes mineures et majeures du district de Lębork reçoivent de l'aide .

L'Établissement de socialisation se divise en trois groupes :

- Groupe le plus jeune (jusqu'à 1 année de la vie)
- Groupe demi préscolaire (2-4 ans de la vie)
- Groupe préscolaire (4-5 ans de la vie)



Les enfants de 6 ans réalisent le programme de la classe « 0 » à l'école près de notre maison. Notre personnel a la formation pédagogique supérieure. Les surveillantes des enfants organisent le travail avec les enfants en groupes (pas plus de 10 enfants) et aussi le travail individuel avec l'enfant en réalisant les objectifs du plan du travail. Elles restent en contact permanent avec la famille de l'enfant.

Un travailleur social travaille avec la famille de l'enfant, reconnaît la situation de famille, entretient le contact avec les institutions qui soutiennent la famille dans leur milieu, initie les actions nécessaires pour normaliser la situation de la famille et permettre le retour de l'enfant.

Le travail des surveillantes est assisté par les employés pour assurer les soins et la sécurité des enfants ainsi qu'un fonctionnement correct de l'établissement. L'établissement reste en contact avec les travailleurs sociaux du centre de l'aide sociale propre à la domicile de l'enfant pour pouvoir obtenir les informations sur sa situation familiale.

Etablissement d'intervention ce sont des soins intérimaires pendant la période de la situation de crise dans la famille.


En fonction de l'âge et des besoins de l'enfant, il sera entouré des soins dans la gamme étendue des actions de santé, de protection et d'éducation, en tenant compte des causes du séjour. L'Etablissement d'Intervention reçoit les enfants dans les cas qui demandent tout de suite des soins, la protection et l'éducation, sur l'indication du Juge du Tribunal Régional, du Tribunal de Famille, de la Police ou d'autre personne qui constate l'abandon de l'enfant ou bien un menace de la santé et la vie de l'enfant qui résulte de mauvais soins ou bien manque de protection.

Le séjour de l'enfant prévu c'est une période de 6 mois. Dans le cas où la procédure judiciaire est en cours, le séjour peut être prolongé de 6 mois suivants.

Pendant cette période nous établissons un diagnostic de la situation familiale de l'enfant, des causes et des problèmes, un diagnostic psychologique – pédagogique, juridique, un intense travail social avec la coopération de toutes les institutions et organisations qui agissent au profit de l'enfant et de la famille dans le lieu de domicile ou dd séjour des parents de l'enfant.

Pour chaque enfant on tient ;

- a) Un plan de travail individuel ;
- b) Une carte de séjour, complété chaque mois avec une évaluation de la relation entre l'enfant et les parents, de son mode de fonctionnement, du niveau de ses



capacités générales, de son état de santé, des informations sur les besoins de l'enfant et sur les événements importants pour lui ;

- c) Une carte de la participation aux activités spécialistes avec la description de leur déroulement ;
- d) Des feuilles des examens et des observations psychologiques.

Les infirmières ont soin de petits enfants du quatrième jour de la vie jusqu'à une année. Les employés qui ont la formation pédagogique supérieure s'occupent des enfants au-delà d'une année. Un physiothérapeute surveille une stimulation de développement correct. Dans notre personnel il y a aussi le personnel de service sans lequel un bon fonctionnement de l'établissement serait impossible. Les enfants participent aux activités appropriées à leur âge et à leurs possibilités individuelles. Ils apprennent de l'indépendance, ils acquièrent des compétences motrices, cognitives, de langage, etc. Quotidiennement ils sont sous les soins du psychologue et médecin pédiatre. Nous cherchons à prendre soin de leurs besoins soigneusement. Leur âge est particulièrement important pour dévoiler tous les problèmes de santé, les diagnostiquer ou continuer le traitement ou physiothérapie. Les enfants participent aussi dans les cours didactiques du type préscolaire et aussi dans les représentations de théâtre, des fêtes, des excursions, etc. Une maison sans parents, avec des « tantes » c'est seulement un substitut de la maison. Cependant nous voulons que l'avenir de nos petits soit stable et inséré dans la réalité la plus positive et favorable. Nous cherchons à résoudre la situation juridique favorablement pour l'enfant, le plus vite possible pour ne pas l'exposer à un long séjour dans l'établissement.

L'emplacement de la maison, malgré que nous soyons dans une ville, est très bon. Nous possédons une très belle propriété verte qui est favorable aux enfants. Il y a un grand jardin parmi les gazons et les conifères verts. Nous avons aussi une place pour jouer. Chaque groupe d'enfants habite dans une section où il y a des chambres en couleurs, des salles de jeu, des salles de bain, des salles à manger etc. Notre maison a 2 étages, elle est entourée de la verdure et le terrain sur lequel elle se trouve fait 0,59 ha.

Toujours nous cherchons des partenaires pour la coopération et pour l'aide à notre « Maison dans le Jardin » à trouver des ressources financières que nous pourrions destiner aux besoins les plus urgents, par exemple aux travaux de réparation, à l'achat des couches, des produits cosmétiques ou d'autres choses importantes, si essentielles dans les soins de petits enfants. Tout type d'aide ou de soutien est pour nous important, particulièrement à cause de nombreux besoins auxquels nous devons subvenir.

Notre « Maison dans le Jardin » est toujours pleine de bruits et des sourires des enfants qui y habitent.